

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 7 novembre 2012

Assemblée des délégués de la FPSL**La consultation envisagée auprès de la base reste en suspens, le comité central de la FPSL devra en décider ultérieurement***Direction*

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
smp@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

swissmilk

L'assemblée des délégués de la fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL s'est principalement penchée sur la réforme de la politique agricole qui doit poser des jalons pour les années 2014 à 2017. Les délégués ont accueilli avec un optimisme prudent le signal donné par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États, qui a approuvé à une courte majorité l'échelonnement des contributions aux surfaces herbagères en fonction de la charge en bétail. Ils ont élu Christian Arnold (ZMP) et Marc Benoit (Prolait) comme nouveaux membres du comité central de la FPSL. Quant à la consultation envisagée auprès de la base concernant les mesures sur le marché laitier, le comité central a été invité à en décider ultérieurement.

La réforme de la Politique agricole 2014 – 2017 est un enjeu pour les producteurs de lait. Cet élément est clairement ressorti de l'assemblée des délégués ordinaire d'automne de la fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL du mercredi 7 novembre 2012. En effet, quelle que soit la décision du Parlement, les paysans producteurs de lait seront contraints d'adapter leur stratégie d'entreprise au nouveau cadre légal. Le président de la FPSL, Peter Gfeller, a réaffirmé avec insistance les principales revendications au plan politique : l'inscription dans la loi des suppléments pour le lait transformé en fromage et le lait de non ensilage, ainsi que l'échelonnement des contributions aux surfaces herbagères en fonction de la charge en bétail. Peter Gfeller a manifesté sa satisfaction que, la veille, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États se soit prononcée en faveur de cet échelonnement, quand bien même à une courte majorité.

Quant à l'organisation du marché du lait, la FPSL a dû reconnaître que les actions entreprises n'ont pas atteint les buts fixés. Avec les conditions politiques actuelles et la volonté dont font preuve les protagonistes, les possibilités de prendre des mesures minimales visant à stabiliser le marché devraient se limiter à la segmentation de ce dernier. « Pour nous, l'application de la segmentation est toutefois une tâche très exigeante », a affirmé Peter Gfeller. Pour que la segmentation puisse développer tous ses effets, elle doit satisfaire à certaines exigences. Les critères centraux sont à cet égard une transparence absolue, ainsi que la liberté effective de livrer ou non du lait. Le président aussi bien que le directeur, Albert Rösti, ont exprimé leur espoir que l'assemblée des délégués de l'Interprofession du lait approuve la proposition de la FPSL de disposer de trois

sièges au sein de son comité. La FPSL se dit prête à retrouver un rôle actif dans le cadre de l'Interprofession du lait.

Les délégués se sont également prononcés sur la proposition de la Fédération Laitière Valaisanne relative à l'organisation de la consultation auprès de la base, dont l'idée avait été lancée en août par le comité central de la FPSL. Une grande majorité des délégués s'est ralliée à l'avis du comité central. La décision à ce sujet devra être prise ultérieurement, lorsqu'on sera plus au clair concernant le cadre fixé par la politique et l'interprofession dans le but de prendre des mesures communes de stabilisation du marché du lait.

Élections de remplacement au comité central

Pour remplacer les membres démissionnaires du comité central de la FPSL, Benjamin Henchoz (Prolait) et Moritz Erni (ZMP), l'assemblée des délégués a élu Marc Benoit, président de Prolait, et Christian Arnold, membre du comité de ZMP. Pour remplacer Marc Benoit et le suppléant démissionnaire Markus Wyss (BEMO), les délégués ont élu Didier Roch (Prolait) et Thomas Hirsbrunner (BEMO).

Un système pour produire du lait de façon rentable

À l'issue de l'assemblée des délégués, Markus Höltchi, du Centre de formation et de vulgarisation agricole de Hohenrain, a présenté un exposé particulièrement intéressant sur la stratégie de gestion d'exploitation. Höltchi a encouragé ses auditeurs à repenser leur stratégie d'entreprise et à ne pas hésiter à entreprendre des adaptations même en périodes difficiles. « En effet, ce n'est qu'en appliquant un système de manière conséquente qu'il est possible de produire du lait de façon rentable », a affirmé Höltchi.

Renseignements :

Peter Gfeller
Président de la FPSL

peter.gfeller@swissmilk.ch
079 335 09 73

Albert Rösti
Directeur de la FPSL

albert.roesti@swissmilk.ch
031 359 52 11 079 255 88 56

Christoph Grosjean-Sommer
Communication Économie & politique

christoph.grosjean@swissmilk.ch
031 359 53 18 079 645 81 36

4648 signes (espaces comprises)

Tous les documents relatifs à l'assemblée des délégués se trouvent sur
www.swissmilk.ch/assemblee-deleagues

